

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL SYNDICAL
DE LA COMMISSION SYNDICALE
DE LA VALLEE DE SAINT-SAVIN

N° 2017-04
Séance du MARDI 28 MARS 2017

Préfecture Des
Hautes-Pyrénées

10 AVR. 2017

ARRIVÉE

Date de la convocation		
23/03/2017		
Date de l'affichage		
05/03/2017		
Nombre de conseillers		
En exercice	Présents	Représentés
12	10	1

L'an deux mille dix-sept, le vingt-huit mars à 18h00, le Conseil Syndical, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. André CAZERES, Président

Présents :

M. André CAZERES, Président
M. Joseph FROMIGUE, Vice-Président
Mmes Brigitte CAPOU – Marianne SARTHOU
MM. John BOGAERTS - Pierre CAPOU - Christian COUMET - Thierry LASSERRE – Xavier MACIAS -Jean-Baptiste RAMON

Absent excusé :

M. Alain LARROUDE (pouvoir de vote à Marianne SARTHOU)

Secrétaire de séance : M. Joseph FROMIGUE est désigné secrétaire de séance

Objet de la délibération :

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2017 DE LA CSVSS

Le projet de Budget Primitif 2017 s'équilibre en dépenses et recettes à la somme de **2 219 915 €**.

Sur proposition du Président, le Conseil syndical, après en avoir délibéré et à dix (10) voix pour, aucune (0) voix contre et une (1) abstention :

DECIDE

- d'approuver et de signer le budget primitif principal 2016, s'élevant à :

	Section de Fonctionnement	Section d'investissement	Cumul
Dépenses	1 005 215 €	1 214 700 €	2 219 915 €
Recettes	1 005 215 €	1 214 700 €	2 219 915 €

- d'autoriser le Président à engager son exécution.

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an susdits. Au registre sont les signatures.

Le Président
André CAZERES

